



Travaux relatifs à la réhabilitation des réseaux d'assainissement

Plateforme du Bâtiment
220 Boulevard de la Villette
75019 PARIS

Compte-Rendu de la réunion de préparation du chantier du 25 Septembre 2024 à 14h00

Intervenants	Représentants	Téléphone	E-mail	P	E	A	C	D
Maître d'Ouvrage : ASL Flandre Sud	M. THOMAS	06 07 04 66 88	contact@scimt.fr	X			X	X
	M. PETRA	-	alexandre.petra@rivp.fr			X	X	X
	Mme BRIDONNEAU	-	catherine.bridonneau@segens.fr			X	X	X
Gestionnaire de copropriété : OLLIADE	M. HESS	01 55 90 58 67	olivier.hess@olliade.fr			X	X	X
	M. ALVAREZ	01 55 90 58 65	andres.alvarez@olliade.fr			X	X	X
Locataire : LA PLATEFORME DU BÂTIMENT (LPDB)	M. GENC	07 86 64 15 07	murat.genc@laplateforme.com	X			X	X
	M. HUIN	06 86 26 29 23	benjamin.huin@laplateforme.com	X				X
Entreprise Travaux : LAVILLAUGOUET	M. DE MOULINS	06 18 38 75 75	jm@lavillaugouet.fr	X				X
	M. LUREL conducteur travaux	07 60 02 05 30	lu@lavillaugouet.fr	X			X	X
Coordinateur SPS : CODI-BAT	M. MUNIER	06 60 36 70 28	contact@codibat.net			X	X	X
Maître d'Œuvre : B3E	M. DORBEAUX	07 56 88 58 05	a.dorbeaux@b3e-bet.fr	X			X	X
	M. RENAULT	06 60 36 24 04	n.renault@b3e-bet.fr		X			X

LEGENDE : P : Présent - E : Excusé - A : Absent - C : Convocation prochain RDV - D : Diffusion

Sans remarque(s) sur le compte-rendu de réunion suivant dans **un délai de 5 jours à compter de sa réception**, le compte-rendu sera approuvé par tous les destinataires.

Il est rappelé aux Entrepreneurs que les notes du présent compte-rendu ne sont que la confirmation des ordres, instructions et observations donnés ou formulés sur le chantier et qu'il leur appartient, au moment du RDV de chantier, d'enregistrer les éléments qui les concernent, la date de réception du présent compte-rendu ne pouvant en aucune façon, être une excuse aux retards apportés dans la fourniture des plans d'exécution et la réalisation des travaux.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS : Mardi 01 Octobre 2024 à 8h30

OBSERVATIONS

GÉNÉRALITÉS

Il est rappelé par le MOE que l'entreprise devra :

- Respecter le code du travail (aucun travail clandestin),
- Respecter la protection des personnes, les règles de sécurité et l'environnement,
- Respecter le CCAP et le CCTP

Il est rappelé que les travaux supplémentaires ne sont pas autorisés, et que seul le MOA pourra donner son accord sur la réalisation d'éventuels travaux dont la nature ne pouvait être prévue à l'origine de l'étude

Il est rappelé à l'entreprise de prévoir pour le personnel les moyens nécessaires concernant la sécurité collective et individuelle sur le site

ADMINISTRATIF

OS transmis le 24/05/24

Les situations de l'entreprise devront être envoyées au MOE pour validation

Les réunions de chantiers ont été planifiées les mardis à 8h30.

Pour une simplification et une clarté des échanges lors du chantier, il est demandé un point d'entrée pour l'entreprise et pour le dépôt pour les besoins opérationnels et d'encadrement. Les personnes à solliciter seront les suivantes :

Opérationnel :

PDB : Murat Genc (mail : murat.genc@laplateforme.com; tel : +33 7 86 64 15 07)

Entreprise : Jérôme Lurel (mail : lu@lavillaugouet.fr; tel : 0760020530)

Encadrement :

PDB : Benjamin Huin (mail : benjamin.huin@laplateforme.com ; tel : 0686262923)

Entreprise : Jacques De Moulins (mai : jm@lavillaugouet.com ; tel : 0618387575)

INSTALLATION DE CHANTIER

Date de début des travaux prévue le **30/09/24** pour une durée de **14 semaines**

Zones validées avec LPDB au niveau R-1 pour l'installation de chantier, le stockage des matériaux et l'entreposage des échafaudages

Permis feu à transmettre par LPDB avec arrêt à 17h

Plan de prévention à renseigner entre LAVILLAUGOUET et LPDB pour toute la durée du chantier (en cours)

Plans EXE + FT + Plan de phasage des travaux et Planning à transmettre à B3E pour VISA

Planning et Plans de phasage des travaux transmis et validés par B3E le 26/09/2024.

ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES AU CHANTIER

LPDB demande à LAVILLAUGOUET d'adapter les horaires de travail afin d'éviter le passage des artisans au dépôt le matin ainsi que le travail de nuit

→ **Les travaux seront donc réalisés sur la tranche 13h-19h pour les parties avec le public.**

LAVILLAUGOUET indique qu'aucune coupure d'eau ne sera réalisée durant les travaux sauf besoins impérieux.

→ Une tente de récupération des éventuelles chutes d'eau sera prévue lors des interventions sous chaque colonne EU

→ **Protocole pour la gestion des effluents reçu et envoyé à LPDB le 26/09/2024**

LAVILLAUGOUET prévoit 2 à 3 jours de travail par reprise de colonne EU

Proposition de démarrer les travaux au niveau des réserves pour éviter le regain d'activité des entreprises travaux après les JOP avec le sous-sol -2 jusqu'au 18/10.

LPDB indique la possibilité de déplacer les palettes de matériels au niveau des zones de travaux, sous réserve de prévenir au moins 48h à l'avance

La mise en place de bâches de protections sont prévues pour protéger les étalages des produits. LAVILLAUGOUET indique qu'ils seront accessibles le matin pour la vente par le personnel de LPDB mais ne seront pas accessibles l'après-midi pendant les périodes d'activités de travaux.

LPDB demande à LAVILLAUGOUET de prévoir les livraisons plutôt les lundi/mercredi/vendredi afin d'éviter les contraintes avec les autres jours de la semaine et avec un délai de prévenance de 72h avec une plage horaire de livraisons de 13h à 15h.

LPDB indique que les découpes se feront sur le quai de livraison pour éviter les étincelles et le déclenchement des détecteurs. LAVILLAUGOUET indique l'utilisation d'une scie sabre qui ne produit pas d'étincelles lors de la découpe.

LAVILLAUGOUET prévient que le percement de dalles par marteau perforateur provoquera beaucoup de nuisances sonores sur un petit laps de temps.

Durant la semaine précédant l'inventaire (23/11), l'emprise du chantier ne devra pas rendre inaccessible des zones à inventorier. Le dépôt ne sera pas accessible à l'entreprise le 23/11.

AVANCEMENT TRAVAUX

SO.